

Après une année de concertation entre enseignants, parents d'élèves et Municipalité, les nouveaux rythmes scolaires sont mis en place.

Des moyens humains, financiers et matériels sont mis en œuvre pour que tous les élèves en classes élémentaires puissent participer aux ateliers périscolaires après 15 h 45.

De nombreuses activités culturelles, sportives, manuelles ou artistiques leur seront présentées en septembre. Au 1er octobre ils pourront faire leur choix pour un trimestre, avec possibilité de changer à chaque début de trimestre.

Les écoles maternelles bénéficieront d'une garderie gratuite la première heure pour les parents qui en auront besoin, avec des activités de qualité. Le système se poursuivra jusqu'à 18 h 30, payant selon le quotient familial comme par le passé.

Cette nouvelle organisation a un coût pour notre Ville. De plus, le mercredi impose le transport en bus pour les enfants qui rejoindront les centres de loisirs.

L'ouverture des écoles une demi-journée supplémentaire entraîne des coûts d'entretien ménager, d'heures d'ATSEM dans les maternelles, de chauffage, de restauration, de transport non estimés par l'État dans son décret.

Alors que le Gouvernement demande aux communes de supporter des dépenses supplémentaires liées aux nouveaux rythmes scolaires, il décide de réduire ses dotations aux collectivités locales sur 3 ans.

La refondation de l'école c'est l'affaire de tous, c'est construire un service public de l'éducation. La réforme en cours ne répond pas à cette exigence.

L'idée de la refondation est un enjeu politique sur lequel le Président de la République a été élu mais le choix qui est fait depuis est celui de la territorialisation de l'école, de sa privatisation.

Aujourd'hui les familles subissent une augmentation de plus de 2 % des fournitures scolaires, plus du double du coût de la vie.

Pour les étudiants, augmentation de 2 % des loyers et seulement 0,7 % de plus pour les bourses. Aujourd'hui un jeune sur trois travaille contre un sur cinq il y a quelques années pour subvenir à ses besoins. Où est

l'égalité des chances ?

À Chalette, malgré l'austérité un service public de qualité continuera à fonctionner au service de la population sans augmentation des impôts pour

2014